

Réf: Dossier 480651

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BARAK IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
ANONO, Lot 1078, Ilot 105

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 30/10/2025 reçus par Me CLOTAIRE KOUASSI A., Notaire, enregistrés au CEPICI, le 11/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARAK IMMOBILIER »

Objet : IMMOBILIER-TRAVAUX PUBLICS-AMENAGEMENT FONCIER-GESTION IMMOBILIERE-CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE TOUS TYPES DE BATIMENT-GENIE CIVIL-LOTISSEMENT-LOTISSEMENT-ACHAT-VENTE DE TERRAINS-PROMOTION IMMOBILIERE--LA PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE DANS TOUTES ENTREPRISES OU SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES, CREEES OU A CREER, POUVANT SE RATTACHER A L'OBJET SOCIAL-ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, FINANCIERES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'UN DES OBJETS CI-DESSUS DEFINIS AINSI QU'A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'APPLICATION OU LE DEVELOPPEMENT LE TOUT TANT POUR ELLE-MEME QUE POUR LE COMPTE DES TIERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO, Lot 1078, Ilot 105

Dirigeant(s) M KOUTOUA KASSI BEKOUN SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01262 du 02/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06459/GTCA/RC/2026 du 02/02/2026

